

2022-0944
2022-04-04

KOCIDE® Cuivre hydroxyde TECHNIQUE

POUR USAGE DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

No D'HOMOLOGATION : 27503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

PRINCIPE ACTIF : CUIVRE,
PRÉSENT SOUS FORME D'HYDROXYDE DE CUIVRE, 61%

DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 25 kg

Cosaco LLC
12701 ALMEDA ROAD
HOUSTON, TX 77045
1-800-250-5024

MODE D'EMPLOI :

Pour usage dans la fabrication, la préparation ou le reconditionnement d'un produit homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* seulement.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et la peau.

Peut causer une sensibilisation de la peau chez certaines personnes.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer la poussière.

Porter des vêtements de protection, y compris des lunettes à coques.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement..

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Kocide est une marque déposée de Cosaco LLC Corporation.